

L'ESTUAIRE COMME BIEN COMMUN

Un Plan Guide pour l'estuaire de la Touques

En 2024, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie lance une démarche ambitieuse à travers un Plan Guide qui doit permettre de projeter l'aménagement et la vie du territoire en redonnant toute sa place au fleuve, comme atout et aléa.

Qu'est-ce qu'un Plan Guide ?

Le Plan Guide de l'Estuaire de la Touques est un outil d'aménagement urbain qui se réalise en phase études du projet. Il analyse un territoire, ses enjeux, atouts, parties prenantes et objectifs et propose une stratégie d'aménagement pour les concilier aussi bien sur le court, le moyen et le long terme. Il s'agit d'un document évolutif, souple, exprimant un récit fédérateur servant de cadre aux futurs projets urbains de la collectivité.

Qui le réalise ?

À l'initiative de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, le Plan Guide est porté par un groupement pluridisciplinaire qui croise les regards et les approches autour de la Touques : l'Agence Ter (paysagistes-urbanistes), Artelia (ingénieurs spécialistes en hydraulique, biodiversité, montage opérationnel et mobilités), BMC2 (architectes), Céline Coderch (architecte spécialiste des risques majeurs), L'Atelier Préau et Créaspace (programmistes) et la coopérative Cuesta (urbanisme culturel).

Ses étapes

Le Plan Guide s'appuie sur plusieurs étapes complémentaires :

- Phase 1 : un diagnostic a permis d'identifier les caractéristiques du territoire, ses atouts, ses fragilités et les dynamiques à l'œuvre le long des berges et dans l'estuaire. Cette lecture technique a été enrichie par des rencontres avec les acteurs locaux et les habitants.
- Phase 2 : à partir de ce socle, des orientations ont été définies pour imaginer des évolutions possibles du territoire, conciliant gestion de l'eau, qualité des paysages et nouveaux usages.
- Phase 3 : enfin, ces orientations se traduisent progressivement en actions, projets et outils mobilisables par les collectivités et leurs partenaires.

Son territoire

Le Plan Guide s'appuie sur trois grandes figures paysagères qui s'imbriquent et permettent de comprendre, de penser, de projeter l'estuaire : les berges, le fond de vallée et les coteaux.

L'ESTUAIRE

LES BERGES

LE FOND DE VALLÉE

LES COTEAUX



L'estuaire correspond à l'imbrication des trois figures suivantes. Chacune d'elles comprend une situation géographique, humaine et un horizon temporel d'aménagement différent, pensé dans une stratégie globale. D'abord, la renaturation et l'activation des berges replacent le fleuve au cœur du territoire. Ensuite, la recomposition de certains secteurs clés (ex : Zone d'Activités Économiques) en fond de vallée répond à des enjeux programmatiques, urbains et d'atténuation des risques. À long terme, la densification des pieds de coteaux parachève la vision d'un estuaire résilient, adapté aux réalités géographiques et aux aléas climatiques.

Point de départ de la démarche, les berges de la Touques concentrent enjeux hydrauliques, urbains et écologiques. Plus qu'un simple linéaire, elles sont une opportunité pour le territoire. Leur potentiel de renaturation participerait à l'accroissement de la biodiversité, à la réduction des vulnérabilités et à l'amélioration du cadre de vie. Il s'agit de recréer une épaisseur végétale et de nouveaux accès aux berges, qui permettent aux villes de se retourner vers le fleuve, et aux habitants d'y développer de nouveaux usages. Les berges sont un élément structurant du projet qui dessine une armature paysagère, écologique et urbaine au cœur de l'estuaire.

Le fond de vallée est une figure bien identifiée par les habitants. Champs d'expansion de la Touques, il assure le lien entre la mer et l'arrière-pays, où se forme un immense réservoir écologique. Il est aujourd'hui extrêmement fragmenté par l'urbanisation et perd son rôle de tampon hydraulique. En requalifiant ses ruptures, notamment la RD677 et en travaillant sur ses bords, le fond de vallée est un espace stratégique pour recomposer la ville.

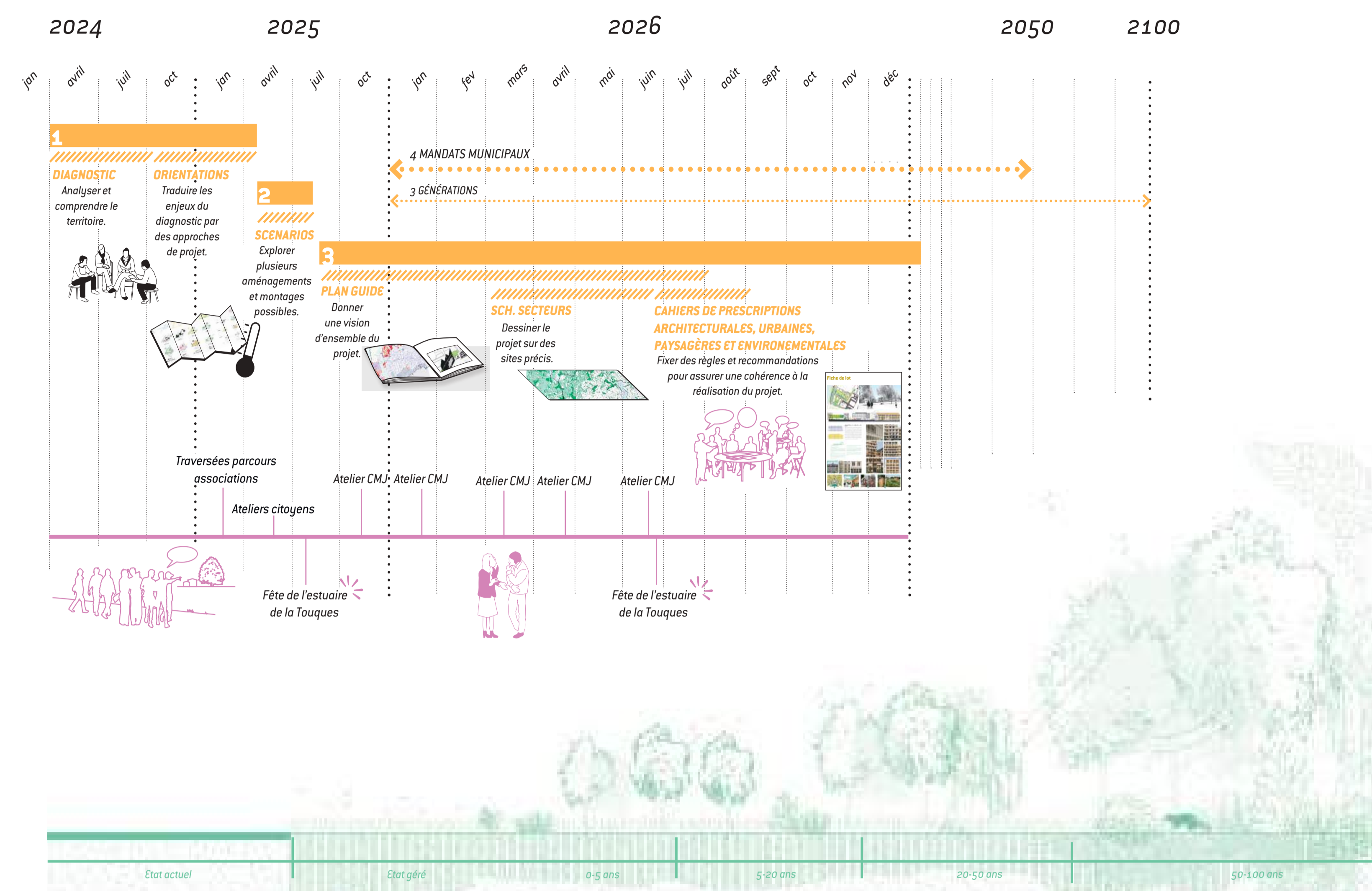
Les coteaux sont vus comme des espaces secondaires du territoire où sont relégués l'habitat pavillonnaire et l'activité agricole. Ces espaces sont pourtant stratégiques car il s'agira des seuls espaces préservés de la montée des eaux. Un repli à long terme sur les hauteurs sera nécessaire et doit être anticipé. Une nouvelle boucle urbaine en pied de coteaux se dessine déjà, reliant les quatre centres-villes et des solidarités entre aval et amont seront à penser.

Écouter les habitants du territoire pour penser son (a)ménagement

Une démarche associant habitants, usagers, associations et acteurs économiques est intégrée au Plan Guide. Elle se décline en deux volets complémentaires : une concertation sur les enjeux du plan guide et une démarche d'urbanisme culturel qui construit à travers des résidences artistiques de nouvelles représentations du fleuve et du territoire à hauteur d'habitants, à l'aune du changement climatique.

Les temps de concertation et les rencontres menés autour des berges de la Touques (micros-trottoirs, questionnaires, traversées, ateliers citoyens, travail avec les Conseils Municipaux des Jeunes) ont permis d'identifier les usages, les représentations et les besoins des habitants. Ils révèlent un attachement fort au fleuve et à son paysage, bien qu'il soit encore peu investi dans les pratiques quotidiennes. Les attentes convergent

vers un souhait de redonner de la place à l'eau, de restaurer les zones humides et d'améliorer les continuités piétonnes et cyclables. Le Plan Guide constitue ainsi une opportunité de reconnecter les communes au fleuve, de renforcer les usages de plein air et de redonner une continuité et une lisibilité aux espaces publics à l'échelle de l'estuaire.



Petit lexique des milieux



Estuaire

Un estuaire est une zone d'embouchure entre un fleuve et la mer, structurée par les mouvements de l'eau et le rythme des marées. Sur la Côte Fleurie, l'estuaire de la Touques constitue un espace d'échanges, de confluences et d'interfaces où se croisent différents milieux naturels et urbains.



Coteaux

Les coteaux sont les zones situées sur le versant d'une colline ou d'un mont qui encadrent la vallée. Ils offrent des points de vue en hauteur sur le paysage de la Touques et accueillent des chemins, des vallons, des ruisseaux et des lisières agricoles qui descendent vers le fond de vallée.



Marais

Le marais est une étendue naturelle dont la nappe phréatique affleurante déborde et constitue des milieux humides voire marécageux. Situé dans les zones de fond de vallée, il constitue une zone d'expansion de la Touques et assure le lien entre la mer et l'arrière-pays, il joue un rôle de tampon hydraulique en accueillant les eaux lors des crues. Aujourd'hui, il est fragmenté par l'urbanisation.



Milieux humides

Les milieux humides correspondent aux espaces régulièrement influencés par la présence de l'eau, comme les marais ou les zones d'expansion des crues. Ils constituent un patrimoine naturel essentiel pour l'équilibre de nos territoires. Ils stockent l'eau lors des crues, accompagnent les dynamiques naturelles du fleuve et participent à la richesse de la faune et de la flore.



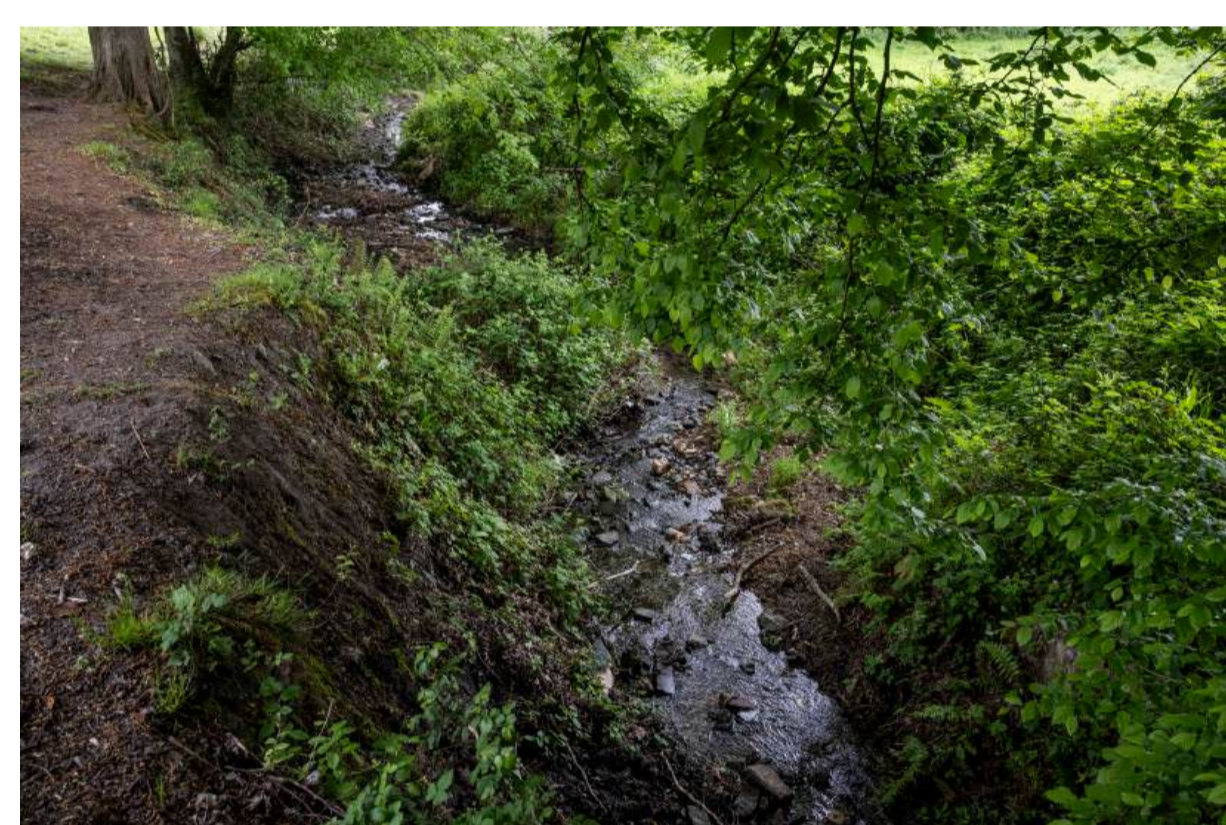
Berges

Les berges sont la lisière vivante entre le fleuve et la terre. Tantôt aménagées tantôt naturelles elles accompagnent les variations du niveau de l'eau et accueillent des usages changeants au fil des saisons. Elles sont le lieu où l'on s'approche du fleuve, où on l'observe, où l'on apprend à vivre avec lui.



Servitude (halage, marchepied)

Les servitudes de halage et de marchepied sont des bandes de terrain situées le long des cours d'eau qui garantissent leur accessibilité et leur entretien. Elles constituent des supports possibles de cheminements le long du fleuve et des espaces stratégiques pour retisser des liens entre la ville et la Touques.



Fossé/noue

Les fossés et les noues participent au fonctionnement hydraulique fin du territoire en accompagnant l'écoulement des eaux de pluie depuis les coteaux vers la vallée. Ils contribuent à ralentir le ruissellement, à infiltrer l'eau dans les sols et à limiter les phénomènes d'accumulation en aval.



Roselière

Les roselières sont la frange mouvante de la berge, essentiellement constituées de roseaux, où le niveau de l'eau monte et descend. Elles offrent un cocon protégé de végétation qui assure le lien entre la berge et l'eau, où de nombreuses espèces d'oiseaux et de poissons se réfugient.



Lit mineur, lit majeur

Le lit mineur est l'espace occupé par le fleuve au quotidien, soumis au rythme des marées. Lors des crues fluviales ou maritimes, l'eau déborde dans le lit majeur, un espace plus large historiquement capable d'accueillir ces débordements. Aujourd'hui, l'urbanisation et l'imperméabilisation ont souvent fragmenté ce lit majeur, limitant sa capacité naturelle d'absorption des eaux.



Continuité écologique

La continuité écologique désigne les liens qui permettent la circulation de l'eau, des espèces et des milieux à l'échelle de l'estuaire. Elle s'appuie sur les berges, les confluences, les marais et la ripisylve. Restaurer ces continuités contribue à renforcer le rôle écologique de la Touques et à structurer une armature paysagère commune aux différentes villes du territoire.



Affluent

Un affluent est un ruisseau ou une petite rivière qui rejoint le fleuve. Souvent invisibles ou canalisés, ces cours d'eau descendent des coteaux et traversent les marais avant d'atteindre la Touques. L'ensemble du territoire sur lequel les eaux de pluie s'écoulent vers un même fleuve et ses affluents constitue le bassin versant. Celui de la Touques relie ainsi les coteaux, les marais et la mer, et permet de comprendre les liens entre l'amont et l'aval ainsi que le fonctionnement des aléas hydrauliques.



Ripisylve

La ripisylve désigne la végétation poussant naturellement sur les rives du fleuve. Constituée de strates végétales adaptées aux sols humides, cette forêt rivulaire joue un rôle essentiel dans le fonctionnement écologique des berges : elle infiltre les eaux de ruissellement dans le sous-sol, filtre certains polluants, stabilise les sols et abrite la faune et la flore. Une ripisylve est dite fonctionnelle lorsqu'elle remplit ces rôles, grâce à une largeur minimale de trente mètres.

La gestion de l'eau sur le territoire

Les acteurs et les outils

La gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire s'organise à plusieurs échelles et mobilise différents acteurs publics. À l'échelle du bassin versant, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) fixe les grandes orientations pour améliorer la qualité des eaux, prévenir les inondations et préserver les milieux aquatiques. Localement, les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) portés par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie encadrent l'usage des sols et limitent l'urbanisation dans les secteurs exposés aux risques, tout en protégeant les espaces naturels et agricoles. La communauté de communes intervient également au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), en lien avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques (SMBVT), qui assure l'entretien des cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques. Cette organisation permet d'agir de manière coordonnée, de l'échelle de la parcelle à celle du bassin versant, pour réduire la vulnérabilité du territoire et s'adapter aux dynamiques naturelles de l'eau.

L'adaptation : se replier, se déplier

Face aux évolutions climatiques et aux risques d'inondation, le territoire doit apprendre à s'adapter. La stratégie de dépli/repli propose une manière d'habiter un territoire soumis aux risques d'inondation en s'adaptant aux variations de l'eau plutôt qu'en cherchant à les contraindre. Elle repose sur une double dynamique : se déplier vers le fleuve lorsque les conditions le permettent, pour profiter de ses paysages, de ses usages et de ses continuités écologiques ; et se replier vers des zones plus sûres lorsque le risque augmente, en anticipant des formes urbaines, des usages et des déplacements compatibles avec ces situations. Pensée à différentes échelles et sur le long terme, cette approche organise progressivement la transformation du territoire pour réduire sa vulnérabilité tout en maintenant un lien vivant avec la Touques.

La sensibilisation et la culture du risque

Vivre avec un fleuve implique de mieux connaître ses dynamiques et ses effets possibles. Développer une « culture du risque », c'est comprendre les phénomènes d'inondation, anticiper leurs impacts et adopter des comportements adaptés. La sensibilisation passe par l'information, la pédagogie et la participation des habitants aux démarches territoriales. Elle permet de partager une meilleure connaissance du fonctionnement du fleuve et de renforcer la capacité collective à faire face aux changements à venir.

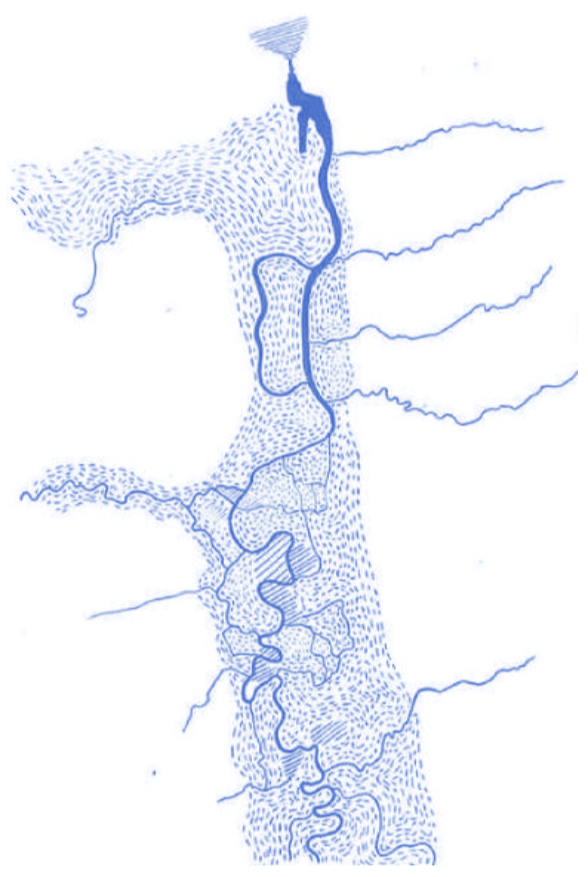
L'ESTUAIRE COMME TRAIT D'UNION



Ce Plan Guide est une fine analyse du territoire de la côte fleurie. Il identifie l'estuaire à travers trois grandes figures paysagères structurantes, les berges, le fond de vallée et les coteaux. Ces figures sont abordées par quatre approches, étroitement liées et complémentaires, afin de composer un projet réaliste, ancré au territoire et porteur d'une identité commune.

L'approche hydraulique :

L'eau constitue le socle fondateur du projet. Elle se manifeste à travers un système estuarien soumis aux marées, aux crues de la Touques et aux ruissellements des coteaux. Le fleuve de la Touques n'est pas un simple cours d'eau mais un espace hydraulique plus vaste inscrit dans un bassin versant aux divers milieux : marais, fleuve, ruisseau et mer. C'est un facteur déterminant dans le projet qui influence les choix urbains, et les ambitions paysagères.



L'approche paysagère :

Le paysage de l'estuaire de la Touques entretient un rapport étroit avec le sujet hydraulique et les formes du territoire. Les grandes figures paysagères (berges, fond de vallée et coteaux) longtemps reléguées au second plan par l'urbanisation, doivent retrouver un rôle structurant par la reconstitution des continuités écologiques et visuelles. L'enjeu réside dans la reconnaissance de cette épaisseur paysagère comme support d'identité et de cohérence à l'échelle de l'ensemble estuarien, ainsi que dans l'adaptation du territoire face au réchauffement climatique.



L'approche urbaine :

Le site de projet est composé d'un tissu urbain mixte et hétéroclite avec des infrastructures, zones d'activités, quartiers mono-fonctionnels et fronts bâtis qui, souvent, tournent le dos au fleuve. L'enjeu est d'adapter ce tissu en développant des formes urbaines résilientes, réversibles et évolutives. Il est aussi question de réadresser la ville au fleuve et d'en faire un moteur de renouvellement urbain, support d'usages, de centralités et de nouvelles manières d'habiter.

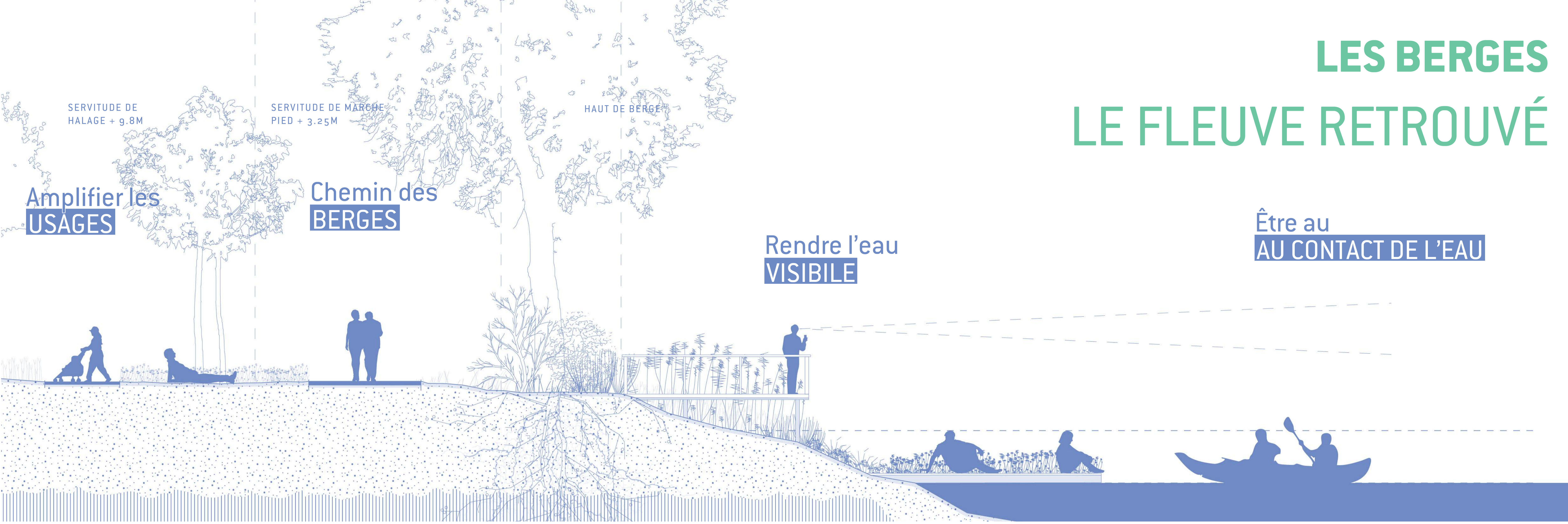


L'approche humaine :

Les milieux humains renvoient aux usages, aux pratiques et aux représentations que les habitants entretiennent avec la Touques et ses paysages. Le diagnostic a révélé un fort attachement au fleuve, perçu comme un marqueur identitaire, mais encore peu investi dans le quotidien. L'enjeu vise à transformer cette relation contemplative en une appropriation progressive et partagée, à travers des cheminements continus, des usages sobres et des espaces de rencontre.



LES BERGES LE FLEUVE RETROUVÉ



Amplifier les
USAGES

Chemin des
BERGES

Rendre l'eau
VISIBLE

Être au
AU CONTACT DE L'EAU

État initial

Les berges de la Touques constituent un élément structurant du territoire mais restent aujourd'hui peu lisibles et faiblement appropriées. Fragmentées par les infrastructures, largement minéralisées et souvent inaccessibles, elles ne permettent pas de longer le fleuve, d'être en contact avec l'eau. Leur potentiel écologique est réduit du fait de l'absence d'une ripisylve continue et de l'imperméabilisation des sols. Les usages sont limités, il est compliqué de se promener à pied ou en vélo par manque de continuités ou de se poser par manque d'accessibilité et d'aménagements.

Grands enjeux

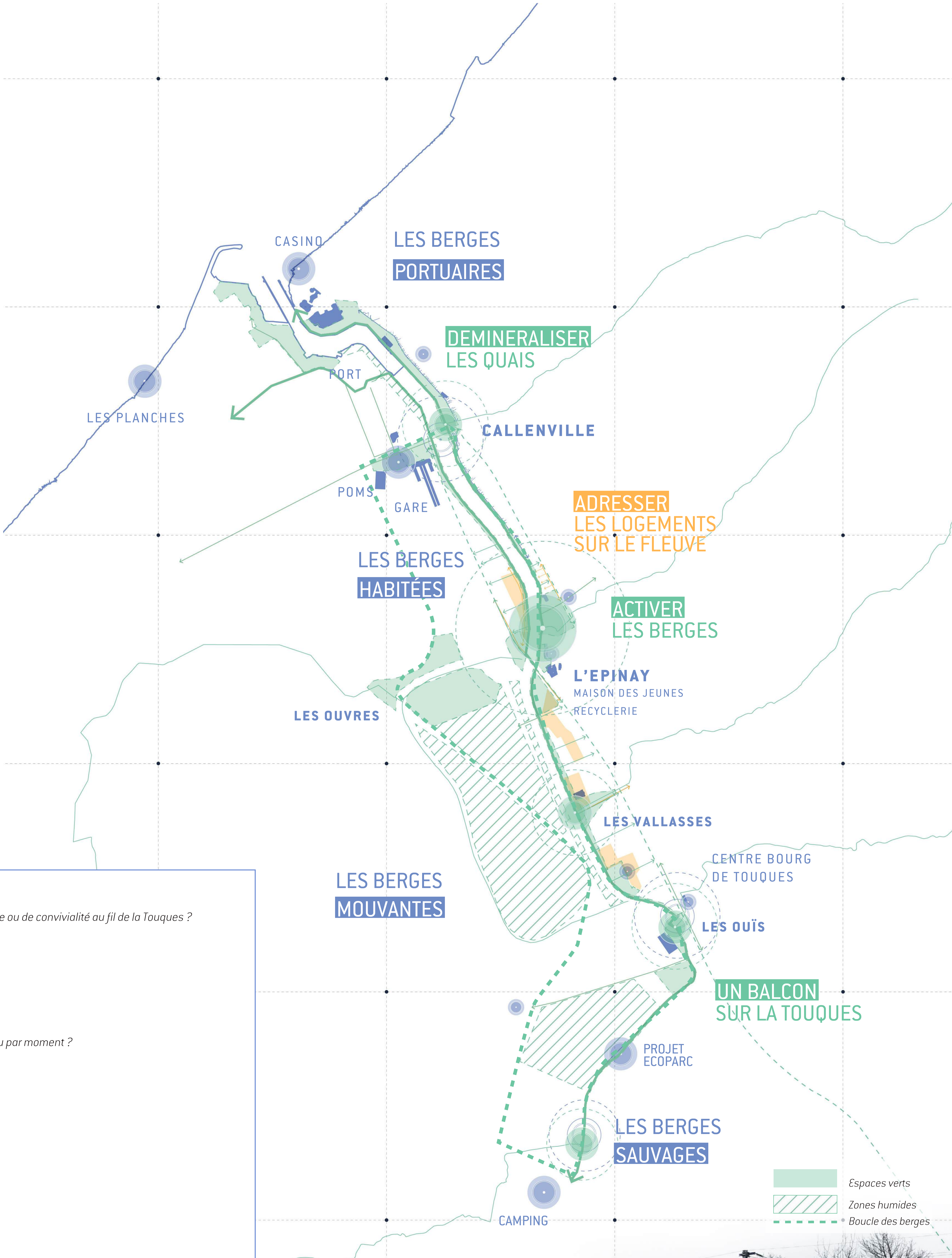
Les berges concentrent des enjeux hydrauliques, écologiques et urbains majeurs. Dans un contexte de changement climatique, elles sont directement concernées par les risques d'inondation, de submersion marine et de ruissellement, accentués par la réduction des espaces d'expansion des eaux. Elles constituent également un corridor écologique stratégique entre marais et littoral, aujourd'hui fragmenté. Enfin, elles représentent une opportunité forte pour reconnecter la ville à son fleuve, améliorer le cadre de vie, renouveler les usages de plein air et créer un espace fédérateur à l'échelle de l'estuaire.

L'approche envisagée

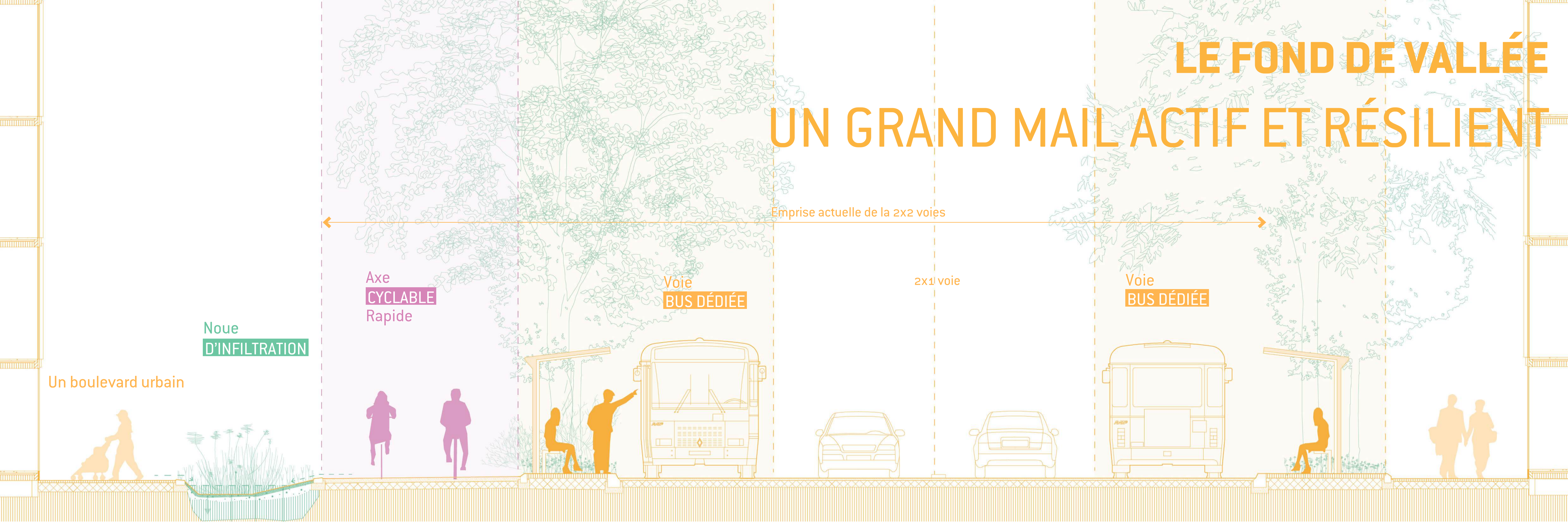
Le projet propose une reconquête progressive et résiliente des berges, fondée sur la renaturation : désimperméabilisation, développement d'une ripisylve fonctionnelle, protection et accroissement des roselières qui peuvent accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux. Il s'agit ainsi de renforcer le rôle de protection des berges en cas de crue et de restaurer les continuités écologiques. Les usages humains se veulent sobres, réversibles et compatibles avec les dynamiques naturelles: il s'agit avant tout de favoriser les promenades par des cheminements doux continus. Les berges deviennent une épaisseur vivante, capable d'accueillir l'eau, la biodiversité et les pratiques humaines respectueuses, tout en jouant un rôle pédagogique et adaptatif face aux risques. Parcours, signalétique, activation à travers des propositions artistiques, festives, pédagogiques permettent de se rapprocher du fleuve, de mieux comprendre les enjeux et de préfigurer les adaptations nécessaires.

On en discute ?

- Quels endroits pourraient devenir, selon vous, des lieux de halte ou de convivialité au fil de la Touques ?
- Y a-t-il des endroits où il faut déjà s'adapter à la montée de l'eau par moment ?
- Où manque-t-il un chemin, un accès ?



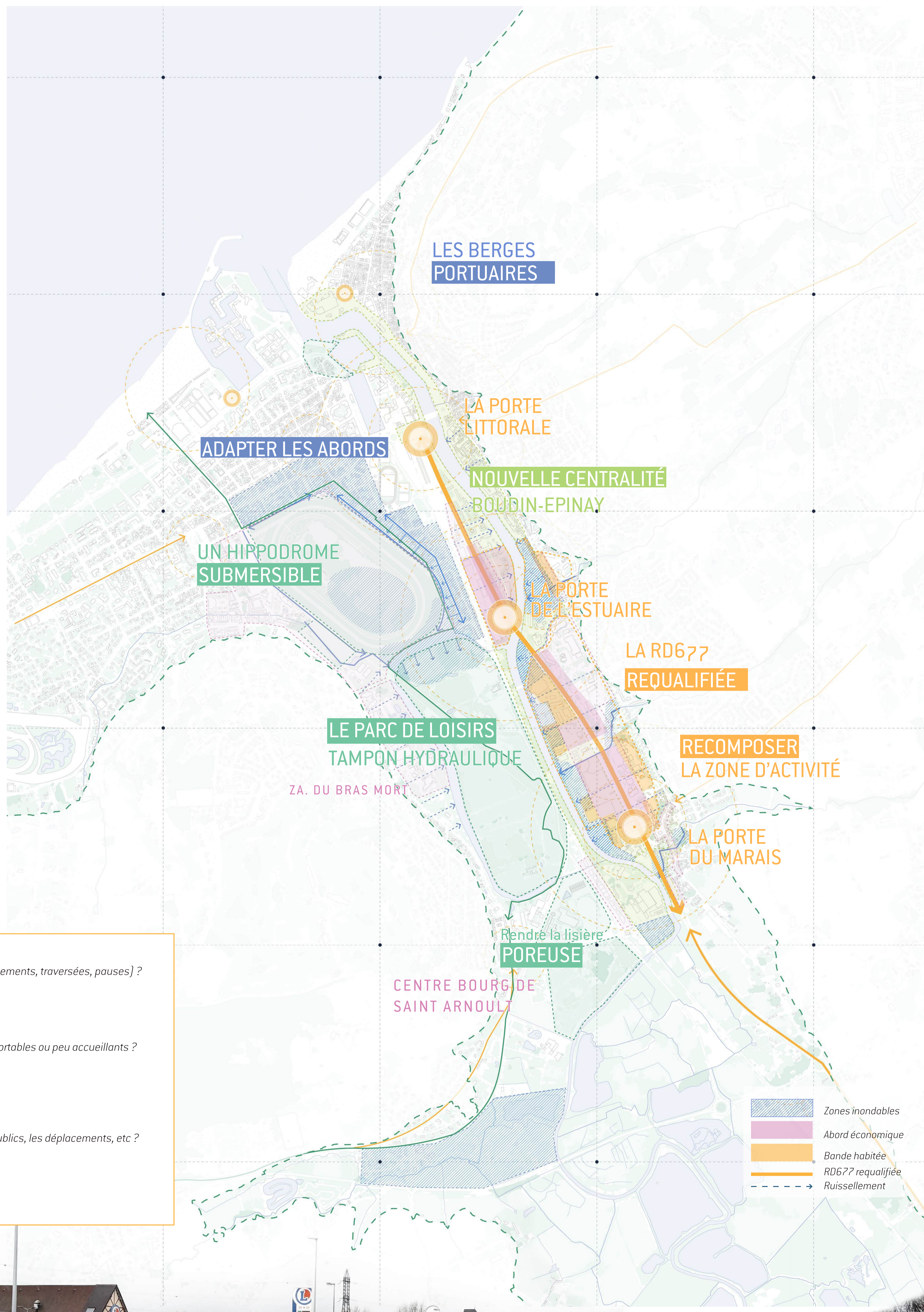
LE FOND DE VALLÉE UN GRAND MAIL ACTIF ET RÉSILIENT



État initial
La Zone d'Activités Economiques (ZAE) de la Touques occupe une position stratégique au cœur de l'estuaire, en fond de vallée, à l'interface entre le fleuve, le marais et les tissus urbains de Touques et de Saint-Arnoult. Le fond de vallée se caractérise par une organisation fragmentée, avec une logique mono fonctionnelle de services et d'espaces publics peu qualitatifs et secondaires. C'est un site fortement minéralisé qui tourne le dos au fleuve malgré sa proximité. Le fond de vallée, soit la ZAE et son offre économique structurante à l'échelle du territoire, est aujourd'hui très concernée par les différents risques d'inondation.

Grands enjeux
Le fond de vallée concentre des enjeux économiques, urbains et environnementaux déterminants pour l'avenir de l'estuaire. Il représente un pôle d'emplois essentiel, qu'il est nécessaire de conserver dans la logique urbaine du territoire, mais dont la vulnérabilité aux aléas hydrauliques interroge les formes d'urbanisation existantes. L'enjeu principal du fond de vallée touche à sa composition urbaine qui constitue aujourd'hui une rupture entre les quartiers et la Touques, présentant un manque de lisibilité des espaces publics et du réseau viaire. Enfin, la ZAE soulève un enjeu majeur d'adaptation au changement climatique par l'adoption de formes urbaines plus sobres et réversibles face à l'eau.

Solutions et alternatives proposées
Le projet propose d'engager une transformation progressive de la ZAE, en faisant de ce secteur un espace démonstrateur d'une urbanisation résiliente en zone à risque. Il s'agit de réduire la vulnérabilité par la désimperméabilisation des sols, la réouverture et retrace hydraulique (noues, espaces inondables, continuités avec les confluences, renaturation des ruisseaux) et la requalification des espaces publics. La ZAE est repensée comme un quartier évolutif, accueillant des formes urbaines plus mixtes, pour favoriser la transparence hydraulique (ex: adaptation des RDC, surélévation des réseaux). La départementale ferait aussi l'objet d'une requalification. L'inclusion des modes doux et partagés tels que le vélo, la marche et les transports en communs permettrait un apaisement général de cet axe prédominant. En se reconnectant à la Touques et au marais, elle propose une meilleure qualité d'habiter, à la fois proche d'espaces naturels, d'une offre servicielle variée, d'un réseau de mobilités clair et mieux réparti. La place stratégique du fond de vallée est alors amplifiée et ancrée de façon cohérente et continue au reste du territoire.



On en discute ?

- Comment utilisez-vous ce secteur au quotidien (travail, déplacements, traversées, pauses) ?
- Quels endroits vous paraissent aujourd'hui peu lisibles, inconfortables ou peu accueillants ?
- Où voyez-vous des opportunités pour améliorer les espaces publics, les déplacements, etc ?



LES COTEAUX RETISSER LES QUARTIERS

LE FLEUVE HABITE

LE PIÉMONT

LE COTEAU URBANISÉ

LA LISIÈRE URBAINE

LE COTEAU AGRICOLE

LA TOUQUES

lit mineur

lit majeur

État initial

Les coteaux forment les hauteurs du fond de vallée. Moins exposés aux inondations, ils accueillent les implantations humaines historiques (chapelle de Saint-Arnoult, Vieux Deauville). Aujourd'hui c'est un tissu principalement pavillonnaire, comprenant des équipements publics et des espaces agricoles ou bocagers résiduels. Leur urbanisation progressive par lotissements a généré des discontinuités paysagères et fonctionnelles, ainsi qu'une imperméabilisation croissante des sols. Les sols argileux accentuent par ailleurs les phénomènes de ruissellement vers le fond de vallée.

Grands enjeux

Les coteaux constituent un enjeu stratégique de long terme pour la résilience du territoire. Ils représentent les zones refuges potentielles face à la montée des eaux, tout en jouant un rôle clé dans la maîtrise du ruissellement. L'enjeu est de préserver ces hauteurs de l'étalement urbain, tout en anticipant une évolution maîtrisée de l'habitat, compatible avec la sobriété foncière et la solidarité territoriale.

Solutions et alternatives proposées

Le projet propose de conforter les coteaux comme troisième pilier de la stratégie territoriale, complémentaire des berges et du fond de vallée. Il propose de remettre en valeur les avenues qui relient historiquement les quatre centres-villes de l'estuaire de Deauville, Trouville-sur-Mer, Saint-Arnoult et Touques, marquant la limite entre la ville dense et le tissu pavillonnaire. Ces axes peuvent être pacifiés, végétalisés, entraînant ainsi une amélioration de la qualité des espaces publics et des centralités. Ils jouent également un rôle d'itinéraire de repli en cas de crise. Plus largement le projet privilégie une mutation du tissu existant, associée à la désimperméabilisation des sols, à la restauration de la trame bocagère et à une meilleure gestion du ruissellement à la source.

On en discute ?

• Quels paysages, chemins ou vues des coteaux vous semblent importants à préserver et faire connaître ?

• Quelles liaisons existent entre les centres-bourgs et les coteaux ? Quels sont vos usages des grandes avenues qui relient les centres-bourgs ?

• Quel(s) rôle(s) peuvent jouer les coteaux au regard du risque inondation ?

